

sur le sommet de la colline occidentale : tel autre admet que le discours de Claude eut pour résultat de faire passer Lugdunum de la condition de ville municipale à la condition plus favorisée, selon lui, de colonie. Presque tous supposent que Claude demanda au sénat des droits politiques en faveur de Lugdunum, c'est-à-dire de la colonie romaine : selon des écrits plus récents, Claude sollicitait en faveur de la nation conquise, mais était-ce pour toute la nation gauloise, ou seulement pour l'élite de cette population, pour ses *Principales*, mot qui a lui-même plusieurs significations ? On voit combien la question est complexe.

Elle n'a pas même été soupçonnée par Menestrier et par Colonia (il n'y a rien à dire de Paradin, de Rubys et de Saint-Aubin). Au XVI<sup>e</sup> et au XVII<sup>e</sup> siècle, les sources du droit romain étaient fort peu connues, et on ne savait guère chez nous, sur les colonies et sur les municipales, que ce qu'en avaient dit Pompeius Festus et Aulu-Gelle. Les historiens lyonnais du XIX<sup>e</sup> siècle n'allèrent pas plus avant ; ils n'auraient eu, pour s'éclairer, que le travail estimable mais incomplet et insuffisant de Beaufort. Clerjon ne paraît pas avoir eu connaissance des recherches de Niebuhr et surtout de Savigny sur la question des municipales et des colonies ; il n'en sait pas plus, à cet égard, que Menestrier. De nouveaux travaux, faits en Italie et en Allemagne, ont encore fait faire des progrès à cette partie de l'archéologie ; l'histoire de Lugdunum doit se les appliquer, c'est à son point de vue que je les consulterai.

Les Ségusiaves, peuplade de la nation des Gaulois Eduens, habitaient un territoire fertile auprès du confluent du Rhône et de la Saône, dans le delta formé par la jonction des deux fleuves, limité au nord par le pays qui devint plus tard le diocèse de Mâcon, et étendu au-delà de la Loire jusqu'au versant des montagnes de l'Auvergne. Comme les autres peuples de la Gaule cisalpine, les Eduens avaient leur gouvernement propre et des institutions indépendantes. Toutes ces nations formaient une confédération libre ; souvent en guerre les unes avec les autres, elles avaient un degré de civilisation avancé. La nation gauloise, a dit César, est industrieuse et très-adroite à imiter